

Quelle différence entre une médiathèque et une bibliothèque ?



By Jean-Pierre Dalbéra
[CC BY 2.0], via Flickr

Réponse apportée le 11/20/2006 par TROYES Médiathèque de l'agglomération – révisée le 29/06/2017

Une **bibliothèque** est un service public culturel qui a pour mission de mettre à disposition du public le plus large des livres : pour la consultation, l'emprunt et la conservation du patrimoine commun.

Le concept de **médiathèque** est apparu en France au milieu des années 80 ; il s'agit simplement de rendre compte de l'entrée dans les bibliothèques de nouveaux médias et de nouveaux supports : disques, cassettes audios et vidéos, etc.

La médiathèque met à disposition du public des médias divers pour l'emprunt et la consultation.

[Eurêkoi – Médiathèque de l'agglomération de Troyes](#)